Représentants de proximité du Siège

Qui sont-ils ?
Que font-ils ?
Contacts

Depuis l'entrée en application des ordonnances Macron à France Télévisions et l'élection du CSE, les Représentant-e-s de Proximité (RP) remplacent les anciens Délégué-e-s du Personnel (DP), mais avec des « pouvoirs » plus étendus.

Élu-e-s par le CSE, les RP sont compétents en matière de santé, sécurité, conditions de travail, risques professionnels et psychosociaux, prévention du harcèlement et des discriminations. Ils peuvent aussi se saisir de revendications individuelles et collectives sur les salaires, le respect du code du travail et des accords d'entreprise.

Les RP travaillent en lien avec le CSE et en particulier avec sa commission Santé Sécurité Conditions de Travail (CSSCT ex CHS-CT). Ils sont vos interlocuteurs auprès des directions qu'ils peuvent rencontrer en permanence ainsi qu'au cours de la réunion mensuelle direction-RP. N'hésitez pas à faire appel à eux (cliquez sur le nom ci-contre).

Au siège, il existe 4 instances de proximité selon le secteur d'activité (voir ci-contre avec la liste des élu-e-s CGT).

Gestion d'Entreprise, Immobilier et Moyens Généraux

Véronique PAILLE-VECCHIA

Programmes, Communication, Marketing, Études

Sophie PIGNAL

Production, Fabrication, Technologies

Éric LAUMONIER

Information et Sports

Claude GUENEAU
Georges PINOL